

les francas

L'éducation en mouvement

FEDERATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

« éduquer pour demain : s'engager pour donner plus de sens à l'action éducative locale ! »

# ACCUEILS PERISCOLAIRES MERCREDIS EDUCATIFS

Année scolaire 2018–2019



de 3 à 12 ans

Foug – Lay Saint Rémy – Choley Ménillot – Trondes - Domgermain



**ACCUEILS DE LOISIRS FRANCAS**

2 rue de Laneuveville – 54570 Foug

Tél : 09.52.56.26.50 – Email : [i.weyh@francas54.org](mailto:i.weyh@francas54.org)

Directrice Gaële DALL'ARMI : 06. 78.12.51.41 – Email : [g.vuillemard@francas54.org](mailto:g.vuillemard@francas54.org)

Police MAE : 054MA00097

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

# ACCUEILS PERISCOLAIRES

## Tranches d'âges

Les accueils périscolaires sont destinés aux enfants de :

- l'école élémentaire de Foug
- des écoles maternelles et primaires de Choley Ménillot
- des écoles maternelles et primaires de Lay Saint Rémy

## Lieux d'accueils

Le midi et le soir, les enfants sont pris en charge par les animatrices Francas à la sortie de l'école

- **FOUG** : salles périscolaires à l'école du Luton (les enfants prennent leur repas à la cantine du collège)
- **CHOLY MENILLOT** : salle périscolaire
- **LAY SAINT REMY** : le midi à la salle communale, le périscolaire du soir à l'école du Luton à FOUG (à 16h30, une animatrice Francas prend en charge les enfants à la sortie de l'école et les transporte en minibus à Foug. Les parents récupèrent leur(s) enfant(s) à l'école du Luton.) **PAS D'ACCUEIL**

## PERISCOLAIRE LE MATIN

## Horaires des accueils

COMMUNES	MATIN	MIDI	SOIR 1	SOIR 2
FOUG	7h15 – 8h15	11h15 – 13h15	16h15 – 17h15	17h15 – 18h15
CHOLY LMENILLOT	7h20 – 8h20	11h30 – 13h30	16h30 – 17h30	17h30 – 18h30
LAY SAINT REMY		11h30 – 13h30	16h30 – 17h30	17h30 - 18h00

## Tarifications familiales

2018-2019	CRITERES TARIFAIRES		MATIN	MIDI	SOIR 1	SOIR 2
Habitants Foug, Choley Ménillot, Lay Saint Rémy	Ressortissants régime général et fonctionnaires de l'état SNCF, EDF-GDF (1)	Quotient familial inférieur ou égal à 1 000 €	1,35 €	4,80 €	1,35 €	1,35 €
		Quotient familial Supérieur à 1 000 €	1,55 €	5,00 €	1,55 €	1,55 €
	Autres régimes (2)	MSA	1,90 €	5,35 €	1,90 €	1,90 €
Habitants hors Foug, Choley Ménillot, Lay Saint Rémy	Ressortissants régime général et fonctionnaires de l'état SNCF, EDF-GDF (1)	Quotient familial inférieur ou égal à 1 000 €	2,35 €	6,80 €	2,35 €	2,35 €
		Quotient familial Supérieur à 1 000 €	2,40 €	7,00 €	2,40 €	2,40 €
	Autres régimes (2)	MSA	2,50 €	7,35 €	2,50 €	2,50 €

**Les tarifs appliqués tiennent compte des différentes aides de la CAF de Meurthe et Moselle et des communes qui sont déjà déduites.**

- (1) Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général, même si elles ne perçoivent pas de prestation de la CAF ou familles dont les deux parents sont ressortissants de régime spécial (MSA) sous réserve qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.
- (2) Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole qui perçoivent ou non les prestations familiales de leur propre régime. si elles ne perçoivent pas de prestation de la CAF ou familles dont les deux parents sont ressortissants de régime spécial (MSA) sous réserve qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.

# MERCREDIS EDUCATIFS

## Tranches d'âges

L'accueil des mercredis éducatifs est destiné aux enfants scolarisés de 3 à 12 ans révolus

## Lieu d'accueil

A FOUG : accueil de loisirs à l'école du Luton (salles périscolaires)

## Horaires des accueils

ACCUEILS	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée avec repas
<b>Matin</b> (accueil possible à partir de 7h15)	9h00 à 11h30	9h00 à 13h30	
<b>Après-midi</b>	13h30 à 18h15	11h30 – 18h15	
<b>Journée</b> (accueil possible à partir de 7h15)			9h00 à 18h15

## Tarifications familiales

2018-2019	CRITERES TARIFAIRES		½ JOURNEE AVEC REPAS	½ JOURNEE SANS REPAS	JOURNEE AVEC REPAS
Habitants Foug, Choley Ménilot, Lay st Rémy, Trondes, Domgermain	Ressortissants régime général et fonctionnaires de l'état SNCF, EDF-GDF (1)	Quotient familial inférieur ou égal à 1 000 €	7,50 €	3,50 €	11,00 €
		Quotient familial Supérieur à 1 000 €	7,70 €	3,70 €	11,20 €
	Autre régime (10)	MSA	9,15 €	5,15 €	14,25 €
Habitants hors Foug, Choley Ménilot, Lay ST Rémy, Trondes, Domgermain	Ressortissants régime général et fonctionnaires de l'état SNCF, EDF-GDF (1)	Quotient familial inférieur ou égal à 1 000 €	10,50 €	6,50 €	17,00 €
		Quotient familial Supérieur à 1 000 €	10,70 €	6,70 €	17,20 €
	Autre régime (2)	MSA	12,15 €	8,15 €	20,25 €

**Les tarifs appliqués tiennent compte des différentes aides de la CAF de Meurthe et Moselle et des communes qui sont déjà déduites.**

- (1) Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général, même si elles ne perçoivent pas de prestation de la CAF ou familles dont les deux parents sont ressortissants de régime spécial (MSA) sous réserve qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.
- (2) Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole qui perçoivent ou non les prestations familiales de leur propre régime. si elles ne perçoivent pas de prestation de la CAF ou familles dont les deux parents sont ressortissants de régime spécial (MSA) sous réserve qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.

## Transport (minibus avec animateur accompagnateur - service gratuit )

Devant la Mairie de	LAY ST REMY	TRONDES	CHOLEY MENILLOT	DOMGERMAIN	8 places maximum
<b>Matin</b>	8h40	8h50	En attente de décision	En attente de décision	
<b>Soir</b>	17h30	17h40	En attente de décision	En attente de décision	

# MODALITES D'INSCRIPTION

## Dossiers inscriptions

Pour l'année scolaire 2018-2019, il est nécessaire de constituer un nouveau dossier d'inscription :

- Fiche d'inscription annuelle : renseignements famille et enfant inscrit
- Fiche sanitaire
- Fiches inscriptions périscolaire et mercredis éducatifs (planning présences) pour chaque enfant distribuées chaque mois dans les écoles
- justificatif du barème tarifications familiales (voir ci-dessous)

Les inscriptions se font au secrétariat du bureau des Francas tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, les lundis et jeudis de 13h30 à 15h30.

Durant l'année scolaire, les documents sont disponibles au bureau des Francas ou auprès des animatrices périscolaires qui peuvent également récupérer les inscriptions et les règlements. Une boîte aux lettres est à votre disposition au bureau des Francas.

## Pièces à fournir

1. Justificatif du barème tarifications familiales
  - pour les allocataires CAF : l'attestation de droit (de moins de 3 mois) où figurent le ou les enfant(s) avec indication du quotient familial
  - pour les non allocataires CAF : l'attestation de la carte vitale de la CPAM où figurent le ou les enfants (pour justifier le régime général auquel vous appartenez) + justificatif pour le quotient familial.

**Sans justificatif, le tarif le plus fort sera appliqué !**
2. Carnet de santé (vaccinations obligatoires pour chaque enfant)
3. **Règlement obligatoire à l'inscription** (espèces, chèques à l'ordre des **Francas**, virement, chèques emplois services CESU ou chèques vacances ANCV.
  - les chèques emplois services CESU sont acceptés uniquement pour les accueils périscolaires matin et soir, les mercredis éducatifs et les centres de loisirs).
  - les chèques vacances ANCV sont acceptés uniquement pour les mercredis éducatifs et les centres de loisirs.

## L'équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est constituée d'une Directrice, **Gaële DALL'ARMI**, diplômée BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) et BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse Populaire et du Sport) et des animateurs(trices) diplômé(e)s BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur).

## Programme d'activités et objectifs éducatifs

- ❖ Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement
- ❖ Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie
- ❖ Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives
- ❖ Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination
- ❖ Favoriser la participation des enfants

**Les projets éducatifs et pédagogiques seront à la disposition des familles, il vous suffit d'en faire la demande auprès de la Directrice.**

Des activités manuelles ou d'expression, des jeux collectifs et sportifs, adaptés à chaque tranche d'âge sont proposées aux enfants.

## Coordonnées

### Accueils de loisirs FRANCAS

2 rue de Laneuveville - 54570 FOUG

Tél : 09.52.56.26.50 – Email : [i.veyh@francas54.org](mailto:i.veyh@francas54.org)

Directrice : Gaële DALL'ARMI 06.78.12.51.41 – [g.vuillemand@francas54.org](mailto:g.vuillemand@francas54.org)

**Siège** : Les Francas de Meurthe et Moselle

6 allée de Mondorf les Bains – 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Tél : 03.83.29.37.23 – Email : [contact@francas54.org](mailto:contact@francas54.org)